

# COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 5 MARS 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente un avant-projet de lotissement sur le secteur de Trossy. Le Conseil Municipal décide de ne pas réaliser l'enrobé sur le chemin d'accès qui sera à la charge des lotisseurs.

### BUDGETS

#### COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

##### BUDGET PRINCIPAL M14 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>
Résultats reportés		236 762,32		149 789,00	0,00	386 551,32
Opérations de l'ex.	607 748,21	531 392,78	1 049 151,28	1 131 086,45	1 656 899,49	1 662 479,23
TOTAUX	607 748,21	768 155,10	1 049 151,28	1 280 875,45	1 656 899,49	2 049 030,55
Résultats de clôture	160 406,89			231 724,17	160 406,89	231 724,17
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS	160 406,89			231 724,17		392 131,06

##### BUDGET »ARCADES » M 14 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>
Résultats reportés		153 442.08		14 505.22	0.00	167 947.30
Opérations de l'ex.	246 415.19	60 160.00	7 727.01	46 469.16	254 142.20	106 629.16
TOTAUX	246 415.19	213 602.08	7 727.01	60 974.38	254 142.20	274 576.46
Résultats de clôture	-32 813.11			53 247.37	-32 813.11	53 247.37
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS	-32 813.11			53 247.37		20 434.26

## **BUDGET »EAU» M 49 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>	Dépenses <i>Déficits</i>	Recettes <i>Excédents</i>
Résultats reportés	19 023.36	0.00		7 109.20	19 023.36	7 109.20
Opérations de l'ex.	246 740.01	286 174.13	113 360.46	140 733.55	360 100.47	426 907.68
TOTAUX	265 763.37	286 174.13	113 360.46	147 842.75	379 123.83	434 016.88
Résultats de clôture		20 410.76		34 482.29	0.00	54 893.05
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		20 410.76		34 482.29		54 893.05

### **BUDGET PRIMITIF - Budget Principal :**

Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 241 724.17 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 310 406.89 €.

### **BUDGET PRIMITIF - Budget Eau :**

Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 131 000.00 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 356 893.05 €.

### **BUDGET PRIMITIF - Budget « Les Arcades » :**

Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 28 247.37 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 65 000.00 €.

### **SUBVENTIONS FDDT**

Le Conseil Municipal valide la liste des dépenses qui feront l'objet d'une demande de subvention au titre du Fonds Départemental Des Territoires. Le montant total est de 160 296 euros.

### **CARRIERES CHABLAISIENNES**

Pour 2017, le produit d'exploitation et de remblaiements de la carrière s'élève à la somme de 160 228 euros.

### **CARRIERES : PROJET D'EXTENSION**

Dans le cadre des mesures compensatoires relatives au projet d'extension de la carrière, une convention entre la commune du Lyaud et la Société Les Carrières Chablaisiennes est exigée ayant pour objectif de laisser vieillir des zones boisées pendant une durée de 30 ans. Le conseil municipal donne un accord de principe en proposant la parcelle cadastrée OC 337, au lieu-dit « Gros Cez », d'une surface de 5,4 ha.

### **LOYERS ARCADES**

Les baux pour le D'JOSS BAR et l'Entreprise FINELEC vont être renouvelés et proposés à une prochaine réunion de conseil.

### **ADRESSAGE COMMUNAL**

Afin de renforcer l'efficacité des interventions du SDIS74, de la gendarmerie, de l'Aide aux Personnes à Domicile, aux sociétés GPS et pour le déploiement de la fibre haut débit, la Régie de Gestion des Données des Pays de Savoie a rappelé la nécessité de revoir l'adressage communal. La Société CICL a été retenue pour réaliser cette étude ; le montant du devis est de 3 825.80 € T.T.C.

## AGENCES DE L'EAU

Les élus de Haute-Savoie dénoncent la baisse inacceptable du budget des Agences de l'Eau et demandent au gouvernement de maintenir leurs dotations au niveau de 2017. Le conseil municipal soutient la motion adoptée par l'Association des Maires de Haute-Savoie.

## QUESTIONS DIVERSES

**Aménagement salle** : des travaux vont être entrepris dans la salle située sous les combles de la mairie : chauffage (2 599 € H.T.) et sols (6 731 € H.T.).

**Borne de recharge** : la borne de recharge pour véhicules électriques est en cours d'installation place du Champ Dunant.

**Moulins d'Amphion** : la ferraille qui était stockée sur la parcelle cadastrée AI 18 a été enlevée.

**Travaux d'électrification** : le poste de transformation électrique Route d'Orcier est en cours d'installation.

**Maison « Pastorino »** : une plateforme a été réalisée sur le pourtour du local communal dit « Maison Pastorino » situé Route des Chambrettes.

**Travaux Rte de la Glière** : Thonon Agglomération accepte de reprendre à sa charge la participation de la Ville de Thonon concernant les travaux réalisés sur le réseau d'eaux pluviales route de la Glière ; le montant de la participation est de 134 672,60 euros.

**Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie** : le 30 mars 2018 le CLALS proposera, en salle communale, une soirée intitulée « Le Printemps des Poètes ».

**Plateforme communale** : une plateforme a été aménagée en amont de l'ancien terrain de foot. Cette plateforme est destinée uniquement au stockage de matériaux communaux.

**Foot - utilisation des locaux communaux** : les locaux communaux situés au Stade Dubouloz et près du terrain d'entraînement (local appelé communément « le Zen ») ne devront plus être utilisés pour des soirées ou rassemblements privés, la responsabilité de la commune pouvant être engagée en cas de problème. Monsieur le Maire rappelle que ces locaux doivent être utilisés uniquement dans le cadre du sport.

**Temps d'Activité Périscolaire** : suite à la suppression des TAP, le centre de loisirs intercommunal d'Allinges propose à nouveau des activités de loisirs éducatifs les mercredis pour les 3-12 ans. Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le 04 50 16 73 24, ou envoyer un mail à l'adresse suivante : animation-thononagallo@leolagrange.org

**Maison médicale** : à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018, Mme RODET, orthophoniste, partagera son cabinet avec un ostéopathe.

Un contact a été établi avec un second médecin qui est intéressé pour intégrer la maison médicale. Un rendez-vous est prévu avec Monsieur le Maire prochainement pour en discuter.

**Marché du samedi** : depuis le 3 mars, la Ferme du Rimandon propose la vente de fromage de chèvre sur le Champ Dunant chaque samedi matin.

**Enquête publique P.L.U.** : Monsieur le Maire informe qu'un Commissaire Enquêteur a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble ; l'enquête devrait avoir lieu au second trimestre 2018.

**Chiens** : il est rappelé que les chiens sont interdits sur le Champ Dunant, ainsi qu'aux abords du monument aux morts.